

Nous ne pensons pas blesser nos abonnés en exigeant strictement d'avance le payment de leur souscription, puisque plusieurs de nos agents, surtout parmi le clergé, nous en ont fait eux-mêmes la suggestion. D'ailleurs le prix d'abonnement est si bas, qu'il nous impose la nécessité de réduire autant que possible les frais d'administration.

Que nos agents se mettent de suite à l'œuvre pour recruter des souscripteurs pour le prochain volume, qu'ils nous fassent sans délai leurs remises, et les nouveaux abonnés recevront de suite les numéros qui sont encore à paraître du présent volume, numéros 10, 11 et 12. Nous tiendrons compte des remises faites, et du moment qu'un agent aura atteint le montant d'une dizaine, il aura droit à une copie surnuméraire à être adressée tel qu'il nous sera indiqué.

—ooo—

Neuvième entretien sur la famille.

DEVOIRS DES ENFANTS A L'ÉGARD DE LEURS PARENTS.—L'ASSISTANCE DANS LEURS BESOINS.—(Suite).

Les enfants doivent à leurs parents : le respect, l'amour, l'obéissance, et de plus, l'assistance dans leurs besoins.

Honorer ses père et mère, les respecter, les aimer, ne leur parler, ne leur répondre jamais qu'avec un profond respect ; ne jamais les